

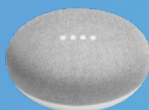
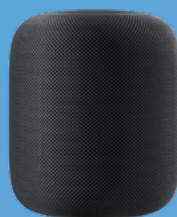
À gagner

2 séjours AZUREVA

pour 4 personnes d'une
valeur de **1 310€**



ET



4 Homepod

8 Google Home mini



pour un produit Sécurité
Netatmo acheté*



Pour participer, rendez-vous sur :

www.netatmopromo.com

Du 01/06 au 31/07/2021. Conditions sur www.netatmopromo.com.

Règlement complet du Jeu Concours Netatmo Sécurité

Article 4 – Modalités de participation

Comment participer au jeu ?

- Achetez un produit Sécurité Netatmo entre le 01/06/2021 et le 31/07/2021 inclus parmi les références suivantes :

- Caméra Extérieure Intelligente : NOC01-FR
- Caméra Extérieure Intelligente avec Sirène : NOC-S-FR
- Caméra Intérieure Intelligente : NSC01-EU
- Détecteur de Fumée Intelligent : NSA-FR
- Sirène Intérieure Intelligente : NIS01-FR
- Détecteurs d'Ouverture Intelligents pour portes et fenêtres : DTG-FR
- Système d'Alarme Vidéo Intelligent : NBU-ICSS-EU
- Sonnette Vidéo Intelligente : NDB-FR

- Connectez-vous au site www.netatmopromo.com jusqu'au 08/08/2021 inclus.

- **Complétez** les informations du formulaire « Je m'identifie »

- **Téléchargez une photo de votre facture d'achat et du code-barres du produit acheté.**

- **Vous êtes maintenant éligible pour le tirage au sort qui aura lieu à la fin du jeu.**

- **Bonus** : Vous pouvez également participer à l'instant gagnant et découvrir immédiatement si vous avez gagné 1 des dotations mises en jeu ou non.

Les instants gagnants ont été préalablement déposés chez l'huissier et ont été programmés de manière aléatoire sur toute la période du jeu soit du 01/06/2021 au 31/07/2021.

> Une fois votre participation effectuée, vous recevrez un premier mail confirmant que vous êtes bien enregistré et que votre participation va être traitée.

Après vérification des informations déclarées et de vos preuves d'achat sur le site, et si la participation est conforme au présent règlement, les participants qui auront remporté l'instant gagnant et les participants qui auront remporté le tirage au sort seront contactés par mail dans les 15 jours suivant la date de fin de l'opération, soit le 15/08/2021 au plus tard.

Si la participation à l'instant gagnant est perdante, vous en serez immédiatement informé aussi grâce à l'écran de résultat de l'instant gagnant.

Toute participation incomplète, erronée, illisible, manifestement frauduleuse, non enregistrée sur le site, ne respectant pas toutes les conditions du Jeu ou faite après le 08/08/2021 minuit ne sera pas prise en compte. Ces participations seront considérées comme non conformes et ne pourront donner lieu à l'envoi des gains.

Toute réclamation effectuée après le 09/09/2021 ne sera plus prise en compte. La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service consommateur de l'opération : service.consommateur@take-off.fr, en précisant le numéro de l'opération (2735) dans l'objet de votre e-mail.

Jeu réservé à la France Métropolitaine (Corse comprise) et limité à une seule participation par personne physique (même nom, même adresse) sur toute la durée du jeu.

Article 5 – Dotations

Sont mis en jeu :

- Par instant gagnant : 4 Homepod d'une valeur unitaire de 329€ TTC, 8 Google home mini d'une valeur unitaire de 59,99€ TTC

- Par tirage au sort en fin de jeu : 2 séjours pour 4 personnes en résidence Azureva d'une valeur unitaire de 1 310€ TTC

Le séjour Azureva correspond à 8j/7nuits en location dans une résidence en France (hors destinations partenaires), en fonction des destinations choisies par le gagnant. Les séjours sont valables 1 an à partir de leur date de gain et valables pendant les périodes de vacances scolaires en fonction des disponibilités. Ce séjour ne comprend pas les frais de bouche, de transport, taxes de séjour, assurances ainsi que tous autres frais engendrés lors du séjour, notamment les cautions obligatoires et frais relatifs aux options, activités et animations. Le gagnant du séjour ne pourra en aucun cas céder son séjour, le reporter à une date ultérieure à la limite fixée dans le présent article ou demander une quelconque compensation financière en cas d'abandon du gain, non disponibilité du séjour souhaité ou annulation du séjour réservé, pour quelque cause que ce soit.

Les lots visés (Google Home mini, Homepod et Azureva) ci-dessus ne peuvent être ni revendus ni cédés. Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation, ne sont ni transmissibles, ni échangeables contre un autre lot, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement partiel ou total. En conséquence, il ne sera répondu à aucune réclamation d'aucune sorte.

Les gagnants devront répondre à la Société Organisatrice avant le 15/08/2021 pour confirmer l'acceptation du lot gagné. Tout gagnant qui ne se sera pas manifesté avant cette date sera considéré comme ayant définitivement renoncé à son gain.

La valeur des dotations est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à son évaluation.

Les gagnants devront répondre à la société organisatrice avant le 15/08/2021 pour confirmer l'acceptation du lot gagné. Tout gagnant qui ne se sera pas manifesté avant cette date sera considéré comme ayant définitivement renoncé à son gain.

La valeur des dotations est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à son évaluation.